



23^e colloque annuel de l'AQVE

**Passage d'Aéroports de Montréal à la version 2015
d'ISO 14001 : En route vers le développement durable**

**François Berthiaume Adm.A.
EESA®, VEA®
6 avril 2017**

Plan

- ✓ Aéroports de Montréal (ADM) en chiffres
- ✓ Justification d'une certification ISO 14001
- ✓ Nouveautés d'ISO 14001 : 2015
- ✓ Démarche de développement durable d'ADM et ISO 14001 : 2015
- ✓ Informations documentées et utilisation des systèmes d'information de l'entreprise
- ✓ Conclusion



Aéroports de Montréal

- ✓ 16,6 million de passagers en 2016
- ✓ 237 729 mouvements d'aéronef (Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel)
- ✓ 140 destinations non-stop desservies par 30 transporteurs aériens
- ✓ Certifié ISO 14001 depuis 2000
- ✓ Certifié BOMABESt depuis 2008
- ✓ Certifié *Airport Carbon Accredited – Optimisation*

Aéroports de Montréal en chiffres

La Mission d'Aéroports de Montréal est triple :



Assurer la prestation de services aéroportuaires de qualité qui réponde aux besoins spécifiques de la communauté tout en recherchant l'efficacité, la sûreté et la sécurité



Contribuer au développement économique de la région métropolitaine de Montréal



Maintenir une cohabitation harmonieuse avec le milieu, en particulier quant à la protection de l'environnement

Justification de la certification ISO 14001

Un SGE bien structuré permet de :

- ✓ Prévenir la pollution
- ✓ Réduire les risques environnementaux
- ✓ Démontrer la diligence raisonnable des dirigeants
- ✓ Réduire les coûts liés aux incidents environnementaux
- ✓ Réduire les risques de pénalité
- ✓ Favoriser le respect de la conformité légale
- ✓ Améliorer la performance environnementale sur une base continue
- ✓ Partager les responsabilités environnementales à l'interne et intégrer l'environnement dans la gestion courante.

Justification de la certification ISO 14001

La certification ISO 14001 permet quant à elle de :

- ✓ Renforcer la diligence raisonnable auprès des dirigeants
- ✓ Ajouter de la rigueur à la démarche
- ✓ Avoir un SGE qui est à jour et qui tient compte des nouvelles exigences (ex. SGE certifié à la nouvelle norme ISO 14001 : 2015)
- ✓ Avoir une appréciation externe du SGE
- ✓ Contribuer à la réputation d'ADM
- ✓ Maintenir la crédibilité d'ADM en matière d'environnement
- ✓ Mobiliser les employés
- ✓ Prendre en compte les intérêts des parties prenantes

Justification de la certification ISO 14001

Les certifications ISO 14001, BOMABESSt et LEED sont complémentaires.

ISO 14001 donne un cadre de gestion pour maîtriser les risques environnementaux et assurer une performance environnementale et il est du ressort de l'organisation de définir ses objectifs environnementaux.

Les certifications BOMABESSt et LEED, pour leur part, définissent précisément les objectifs et cibles à atteindre pour démontrer une performance environnementale en matière de gestion du bâtiment et, une fois atteinte, la reconnaître.

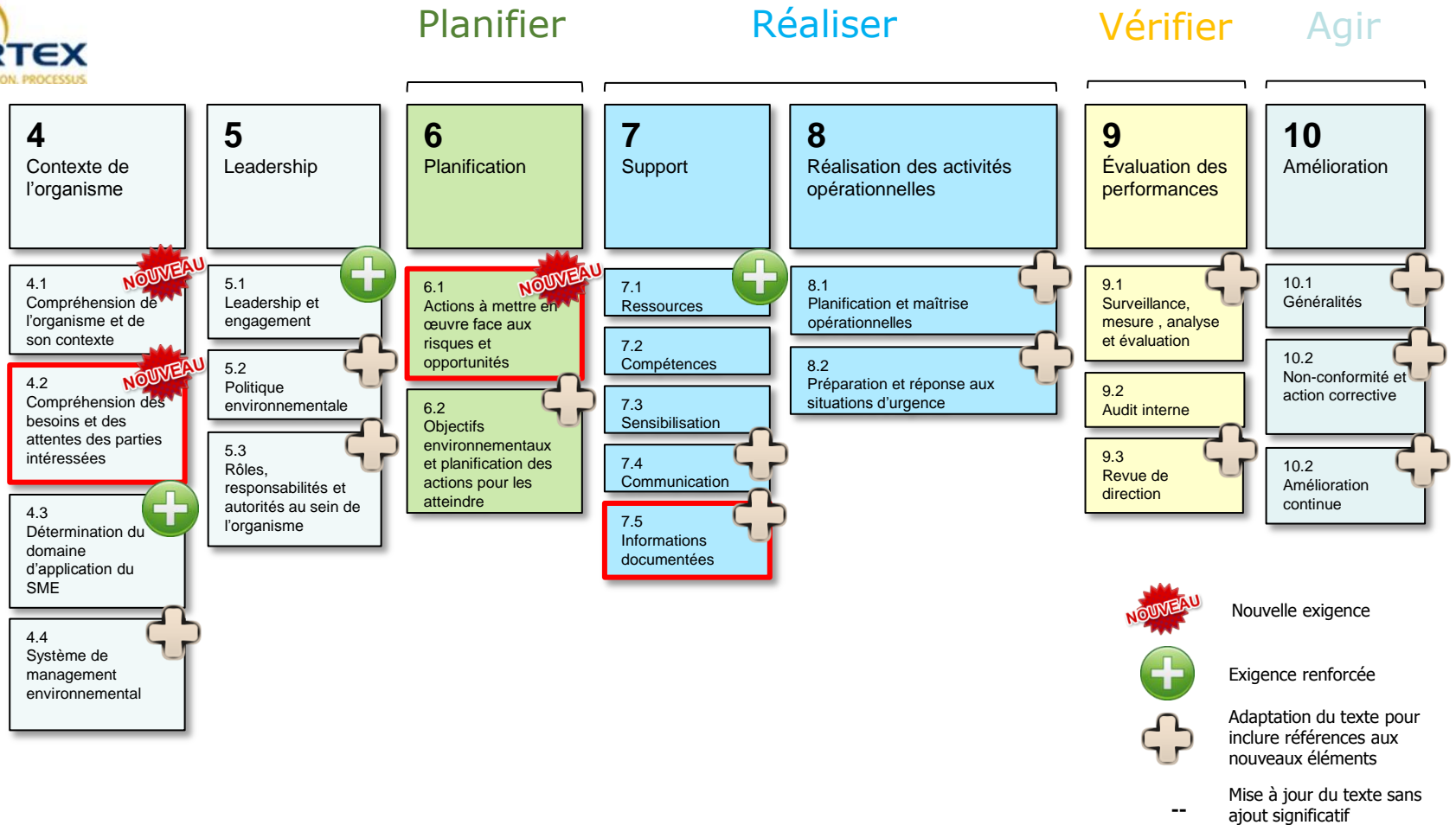
Justification de la certification ISO 14001

ADM a été parmi les toutes premières entreprises à obtenir la certification selon la nouvelle version 2015 de la norme.



Intertek

ISO 14001 : 2015



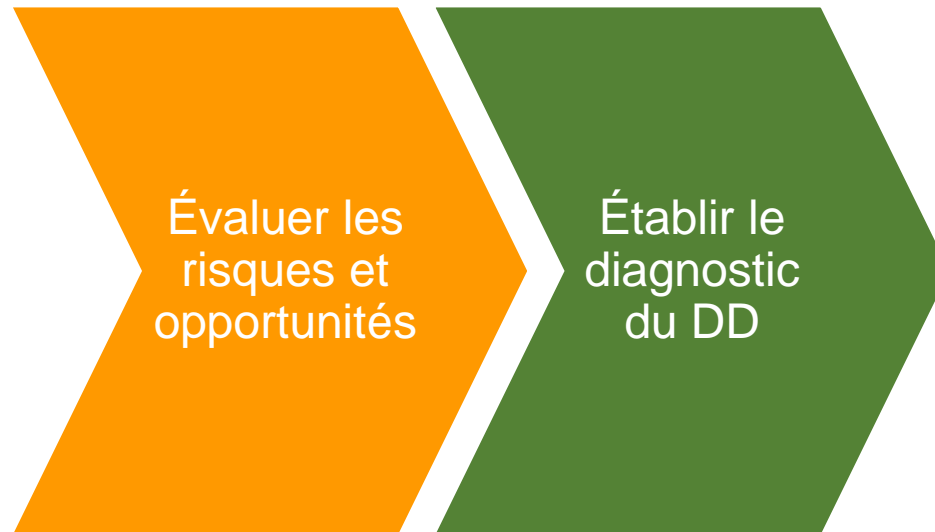
Démarche développement durable d'ADM

Démarche « pas à pas » d'ADM en matière de développement durable



Démarche développement durable d'ADM

Démarche « pas à pas » d'ADM en matière de développement durable



Démarche développement durable d'ADM

pour un avenir durable 

ENGAGEMENT
EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT **DURABLE**

AÉROPORTS DE MONTRÉAL EST DÉTERMINÉE À CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LE PROMOUVOIR DANS SON MILIEU.

UTILISER LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR INNOVER

Offrir des aménagements et des services innovants permettant de faciliter les processus aéroportuaires, de rendre l'expérience des usagers des plus conviviales ainsi qu'aider les partenaires et passagers à réduire leur empreinte environnementale. Prendre en compte le cycle de vie dans la conception des services, la construction et l'entretien des installations et dans ses approvisionnements.

SOUTENIR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Encourager et promouvoir l'équité en milieu de travail. Saisir les opportunités de faire croître les compétences des équipes et de développer une main-d'œuvre engagée, diversifiée, qui soit le reflet de la population du Grand Montréal.

SE CONDUIRE DE FAÇON ÉTHIQUE ET ÊTRE REDEVABLE DE SES ACTIONS

S'assurer d'agir avec éthique, dans ses décisions et ses comportements, de façon à garantir la réputation d'organisation responsable. Maintenir une communication favorisant la transparence des informations. Rendre compte annuellement de sa progression en matière de développement durable.

STIMULER L'ADHÉSION AUX PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Faire preuve de leadership et jouer un rôle d'influence auprès de la communauté aéroportuaire afin de mobiliser ses partenaires vers une approche de développement durable.

FAVORISER L'APPROVISIONNEMENT ET LA CONSOMMATION ÉCORESPONSABLES

Appliquer les principes de précaution et de prévention dans ses activités et ses décisions avec un souci constant de réduire les impacts négatifs sur l'environnement. Favoriser une consommation responsable, tant pour les biens que pour les services.

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION CONTINUE

S'engager à l'atteinte des objectifs avec détermination et en collaboration avec les parties prenantes. S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, structurée et encadrée par des outils de mesure.



RÉAL RAYMOND
Président du conseil



JAMES C. CHERRY
Président-directeur général

01/2012

AÉROPORTS DE
MONTRÉAL

AÉROPORTS DE
MONTRÉAL

Démarche développement durable d'ADM

Identification des parties intéressées

Parties intéressées



Besoins et attentes envers ADM



Prise en compte dans le SGE



Moyen de communication



Priorité annuelle

Démarche développement durable d'ADM

Complété par _____

#	Enjeux	Description	Internes		Externes		Actions en cours ?	Prioritaire ?
			Force	Faiblesse	Opportunité	Menace		
1								
2								
3								

Faire la liste des enjeux internes et externes

Si nécessaire, mettre un descriptif

Mettre un « x »

Si enjeux interne :

- Est-ce une force ou une faiblesse ?

Si enjeux externe :

- Est-ce une opportunité ou une menace ?

Est-ce un enjeu prioritaire ?

Démarche développement durable d'ADM

Enjeux prioritaires

Développer l'attractivité d'ADM comme employeur et rétention des talents

Développer les compétences des employés

Améliorer la qualité de vie au travail

Assurer l'éthique des affaires

Maintenir des relation avec le milieu et soutenir les communautés

Contribuer au développement économique de Montréal

Développer l'accessibilité terrestre de l'aéroport

Améliorer l'efficacité énergétique et diminuer les émissions de GES

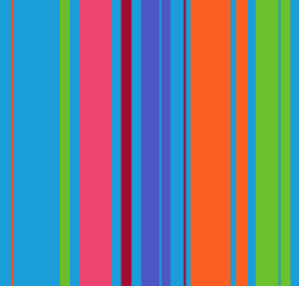
Diminuer la consommation de ressources et les matières résiduelles

Diminuer la consommation en eau et améliorer la qualité des rejets

Enrichir notre offre de services grâce aux principes de DD

Mettre en place des outils et systèmes favorisant la mise en œuvre du DD dans les processus d'affaires

ISO 14001 : 2015 – Informations documentées

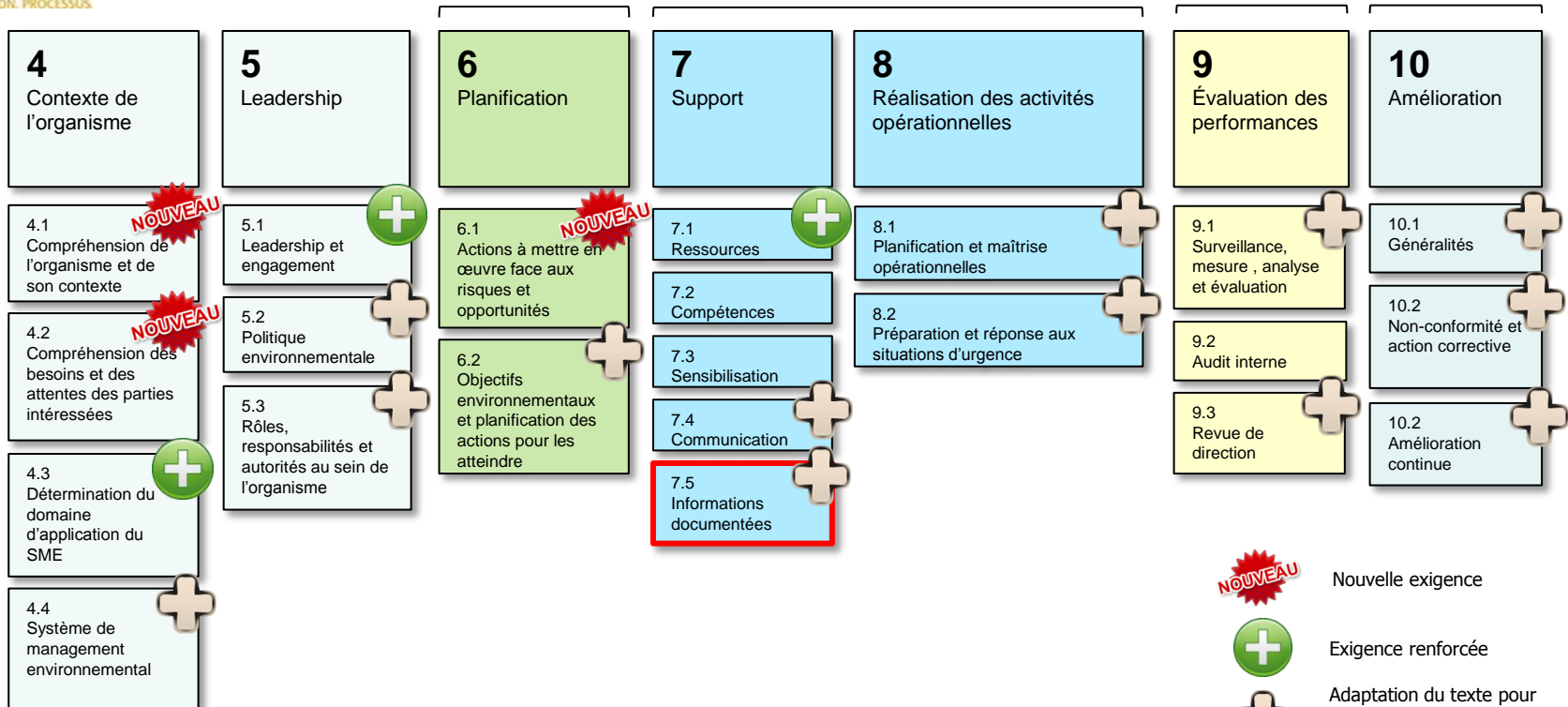


Planifier

Réaliser

Vérifier

Agir



Nouvelle exigence



Exigence renforcée



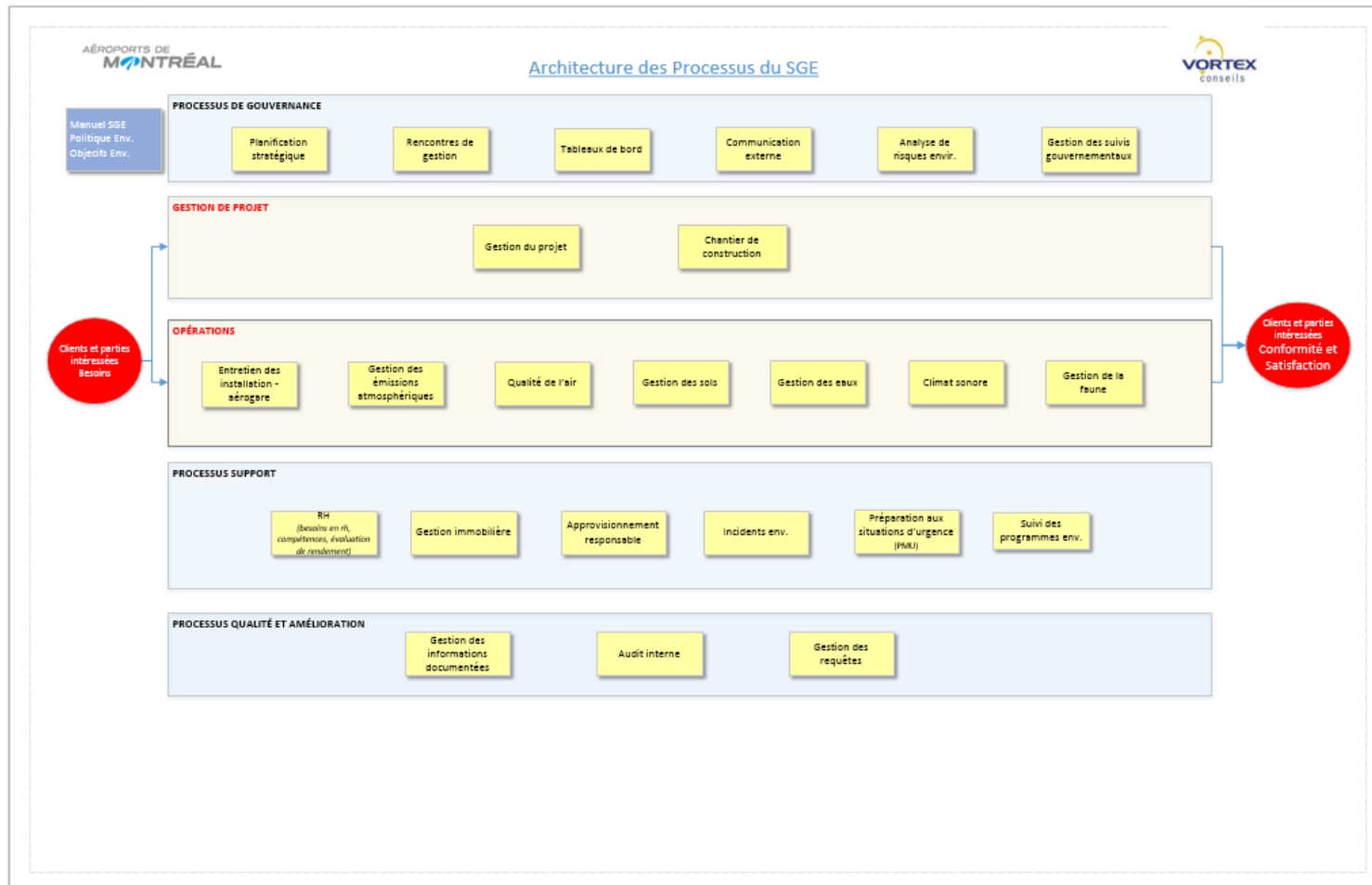
Adaptation du texte pour inclure références aux nouveaux éléments

--

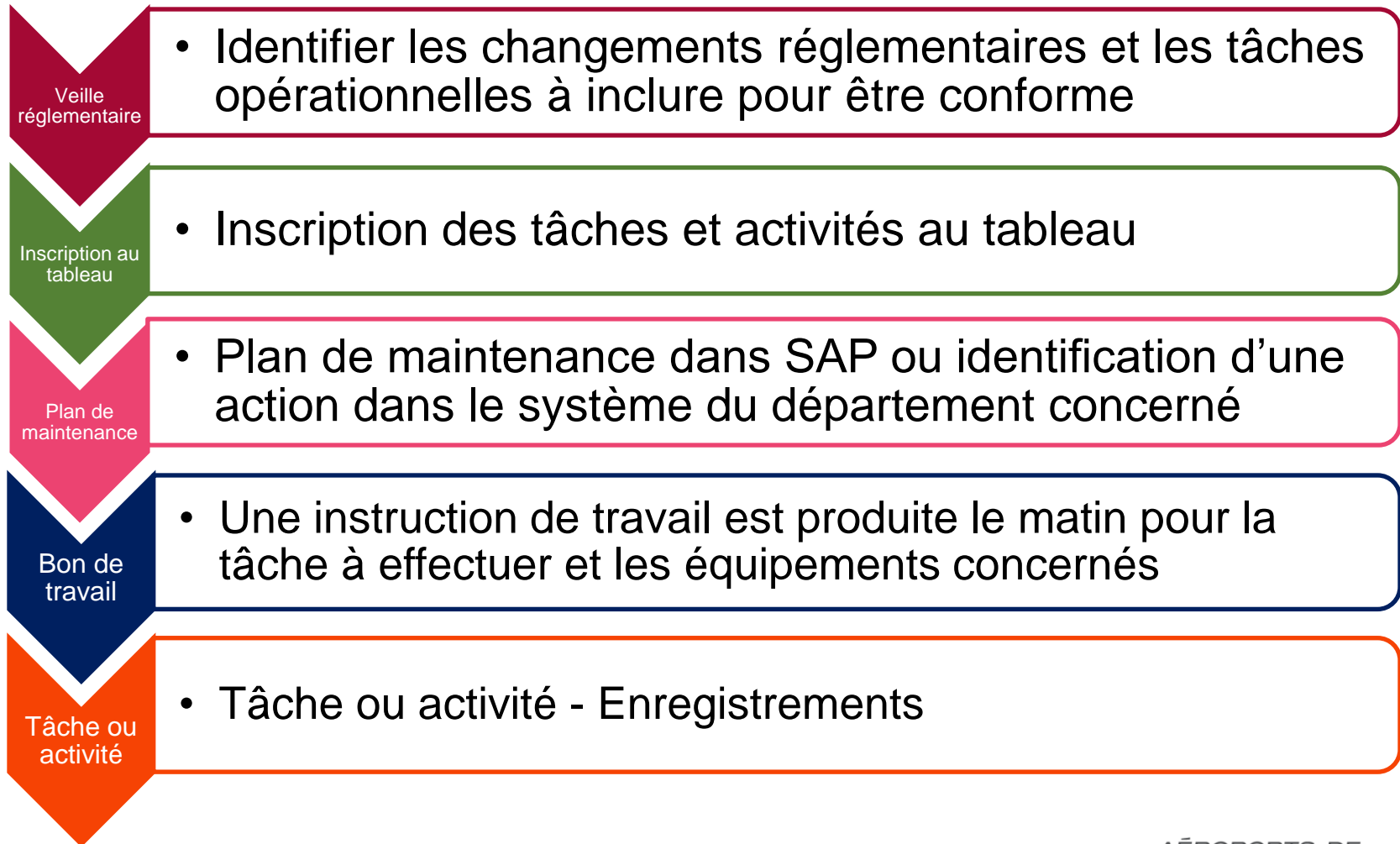
Mise à jour du texte sans ajout significatif

Gestion des informations documentées

Cartographie des processus




Gestion des informations documentées



Exemple :

Règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés (DORS/2008-197)

Texte complet : [HTML](#) | [XML](#) [110 KB] | [PDF](#) [415 KB]

 Règlement à jour 2017-03-20; dernière modification 2012-05-04 [Versions antérieures](#)

Détection des fuites

16 Le propriétaire ou l'exploitant d'un système de stockage installé avant la date de l'entrée en vigueur du présent règlement et pourvu de réservoirs souterrains à paroi simple soumet, dans les deux ans suivant cette date, ces réservoirs à un essai d'étanchéité de précision conformément à l'article 21 et, après celui-ci :

a) soit il procède sans délai, selon le cas :

(i) à un jaugeage automatique conformément à l'article 18,

(ii) à un essai d'étanchéité interne en continu conformément à l'article 20;

b) soit il effectue un essai d'étanchéité de précision des réservoirs conformément à l'article 21 une fois l'an.

Gestion des informations documentées

Exemple (suite) :

PRO-013, GESTION DES RÉSERVOIRS								
But du processus : Assurer la conformité de la gestion et de l'entretien des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés								
Domaine d'application : S'applique à l'ensemble des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés exploités par les aéroports Montréal-Trudeau et Mirabel sur leur territoire								
Indicateur : Aucun Avis d'infraction								
Activité	Obligation de conformité	Article	Tâche	Fréquence	Responsable (1)	Système utilisé	Documentation associée	Commentaire
SGE 4.090								
RÉSERVOIRS								
Réservoirs souterrains de carburant ou d'huiles usées à paroi simple OU PLUS DE 10 ANS	RSSTOPP Art. 16-21		Effectuer un essai d'étanchéité de précision (test de fuite) conforme pour tous les systèmes de stockage souterrains à paroi simple ou de plus de 10 ans et soumettre les documents à Planification Entretien.	Annuelle	Entretien des terrains	SAP Plan d'entretien 10475, 10478 Système de gestion des réservoirs (SGR)		

Gestion des informations documentées

Plan d'entretien 10475 RESER DH126J ESSAI DETECT FUIITE 1AN

E-T plan entret.

Cycles plan d'entretien 27.03.2017 Paramètres ordonnancement plan entretien Données supplémen...

Cycle	Unité	Texte du cycle d'entretien	Décalage
	12 MOI	annuel	0

Poste Liste d'objets, poste Localisation, poste Appels ordonnancés, poste Cycles, poste 27.03.2017

Poste d'entret. 15690 RESER DH126J ESSAI DETECT FUIITE...

Objet de référence

Poste technique AD-T126-09-01 RESERVOIRS

Equipement 10008706 RESERVOIR DH126J HUILE USEE

Sous-ensemble ENVIR REGLEMENTAIRE-ENVIRONNEMENT

Données de planification

Div. planif. YUL Aéroports de Montréal (Dorval) Grpe de gest. PM 010 Dorval Planner

Type d'ordre PM03 Préventif Type de travail T05 INSPECTION

Poste respons. 5270A / YUL MECANICIEN EQUI... Domaine d'activité

Priorité Moyen - 1 mois Règle d'imputation

Document vente /

Attendre pour lancer

Gamme

Cat	Groupe gamme	CGrGa	Description
E /	7122	1	RESER DH126J ESSAI DETECT FUIITE 1AN



Gestion des informations documentées

Exemple (suite) :

AÉROPORTS DE MONTREAL		ORDRE SAP 12230083 AVIS SAP 4116599 PIVOTAL						
Type ordre PM03 Préventif INSPECTION	Priorité 3 Moyen - 1 mois	CCoût 5532 Date/Heure Avis 05.02.2017/22:50 Date début Pif 01.04.2017 Date fin Pif 01.04.2017						
Localisation T126 GARAGE ENTRETIEN ADM (V. T212-T221-T222)	Local EXT	Poste travail principal 5270A YUL MECANICIEN EQUIPEMENTS MOBILES						
Équipement 10008706 / RESERVOIR DH126J HUILE USEE Poste technique AD-T126-09-01 / RESERVOIRS Fabricant AUDET SOUDURE Type/modèle Zone de tri 9000L/2000/EC00002602	No pièce No série							
TRAVAUX À RÉALISER / PANNE		RÉSERVATION						
RESER DH126J ESSAI DETECT FUI TE 1AN								
TRAVAUX RÉALISÉS								
_____ _____ _____								
ÉTAT ORDRE <input type="checkbox"/> Complété <input type="checkbox"/> Reporté <input type="checkbox"/> Annulé <input type="checkbox"/> À planifier <input type="checkbox"/> À modifier								
<table border="1"> <tr> <td>Employé(e)/Date</td> <td>Superviseur</td> <td>Planificateur</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>	Employé(e)/Date	Superviseur	Planificateur					
Employé(e)/Date	Superviseur	Planificateur						
OP 0010 / Poste de travail 5270A MECANICIEN EQUIPEMENTS MOBILES RESERVOIR YUL ESSAI DETECTION DE FUI TE (ESSAI D'ÉTANCHÉITÉ DE PRÉCISION) TEST SOUS VIDE A EFFECTUER SUR RESERVOIRS ET CANALISATIONS ***** ***** TRAVAUX A EFFECTUER PAR ENTREPRENEUR RECONNU SUR LES RESERVOIRS SOUTERRAINS DE CARBURANT OU D'HUILE USEE DONT LA DUREE DE VIE DEPASSE DIX (10) ANS ***** ***** SI APPLICABLE, PREVOIR EQUIPEMENT POUR TRAVAUX EN ESPACES CLOS. NOTE: LE TEST EST CONSIDERE REUSSI SI LES EQUIPEMENTS NE DEMONTRENT AUCUNE INDICATION DE FUI TE DE PRODUIT OU INFILTRATION D'EAU SUPERIEURE A 0.38 LITRE/HEURE LE CERTIFICAT D'ÉTANCHÉITÉ DOIT ÊTRE ARCHIVE DANS SAP.								

Conclusion

- ✓ Rigueur
- ✓ Simplicité
- ✓ Gain de temps
- ✓ Souplesse
- ✓ Connaître nos Parties intéressées

Question ?

